



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25081264

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

20 JUIN 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0417 377 637**

Nom

(en entier) : **SOCAFLEX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue du Marquis 3 - 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Nomination d'un second administrateur-délégué - Nomination d'un mandataire ad hoc

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 juin 2025 tenue au siège de la société

Résolutions :

1ère Résolution – Nomination : Après un échange de vues, l'assemblée décide à l'unanimité des voix présentes, de nommer mademoiselle KOCH Camille, qui accepte, en qualité de second administrateur-délégué de la société.

La société est donc composée des administrateurs suivants :

- JEANBAPTISTE Stéphanie, administratrice ;
- UYTENHOVE Frédéric, administrateur-délégué et président du Conseil d'administration ;
- KOCH Camille, administratrice-déléguée.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, et à l'exception du mandat de madame JEANBAPTISTE Stéphanie qui restera gratuit, les autres mandats d'administrateurs seront rémunérés tant en nature qu'en espèce.

Enfin, l'assemblée décide que les mandats des administrateurs actuels prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire tenue en 2029 et portant sur les comptes de l'année 2028.

Mise au vote : acceptation à l'unanimité des voix.

2ème résolution – Nomination d'un mandataire ad hoc - L'assemblée réunie décide de donner procuration à Monsieur Pascal CORNIL, Expert-Comptable Fiscaliste, rue de la Grande Cense n°16 à 5640 METTET aux fins d'accomplir toutes formalités auprès du Greffe du Tribunal de l'entreprise, du Moniteur Belge ainsi qu'auprès de la Banque Carrefour des Entreprises en ce qui concerne les décisions susmentionnées et en particulier pour faire publier un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et pour compléter et signer les Formulaires I et II.

Mise au vote : acceptation à l'unanimité des voix

KOCH Camille & UYTENHOVE Frédéric
Administrateurs-délégués.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2025 - Annexes du Moniteur belge